

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE MINVERSHEIM

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 août 2015

sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents ou représentés: Présents : M. et Mmes. Yvette HOLTZMANN, Franck LANG Adjoint
15 Mmes et MM. Mireille ADAM, Christophe BALL, Annette EPP représentée
par Mireille ADAM, Pascal MAILLET, François JANSEM, Muriel GAAB,
Antoine BURG représenté par Bernard LIENHARD, Brigitte VACELET,
Annette FLECK, Guillaume SCHNEIDER, Jean-Marc SCHEER, Christian
SUSS.

Conseillers absents : 0 Absent : ./.

Date de la convocation : 19 août 2015

DELIC 046-2015 : Mises aux normes PMR : Contrat d'architecte pour la mission ADAP

Vu la délibération du 20 avril 2015 désignant l'entreprise DEKRA comme maître d'ouvrage pour contrôler les Adap, et précisant la nécessité de faire appel à un architecte pour la partie élaboration des documents graphiques, prises de mesures, chiffrage...afin de pouvoir présenter un dossier complet avant l'échéance du 27 septembre 2015.

Vu la proposition faite par le cabinet d'architecture AEK,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de retenir le cabinet d'architecture AEK, sis 9 rue des Héros à La Wantzenau pour un montant total de 8 300 € HT répartis comme suit :
 - o 6 000 € HT pour le bâtiment de la mairie se décomposant ainsi
 - Etat des lieux/Relevés : 1 500 € HT
 - Analyse de fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale : 500 € HT
 - Esquisse : 1 000 € HT
 - Avant-projet sommaire : 1 500 € HT
 - Dossier ADAP : 1 500 € HT
 - o 2 300 € HT pour la salle polyvalente qui se décompose comme suit :
 - Etat des lieux/Relevés : 600 € HT
 - Analyse de fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale : 400 € HT
 - Esquisse : 400 € HT
 - Avant-projet sommaire : 400 € HT
 - Dossier ADAP : 500 € HT

- autorise le Maire à signer tous les documents administratifs y relatif.
- précise que les crédits sont disponibles à l'article 21318 du budget 2015 de la commune.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-047-2015 : Demande de permis de démolir

Le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal, la demande faite par Monsieur Jean-Paul SCHEER, en vue de la démolition d'une partie de la dépendance de la propriété sise 4 rue du Faubourg à Minversheim.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- donne un avis favorable à cette démolition.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-048-2015 : Travaux rue Principale : remplacement de tampon et raccord d'enrobé

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la dégradation d'un tampon d'assainissement au droit de la propriété 81 rue principale située sur la départementale 69.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de remplacer le tampon défectueux situé au droit de la propriété 81 rue Principale à Minversheim,
- décide de retenir l'entreprise Wicker sise à Rue Principale à Schaffhouse sur Zorn pour un montant d'environ 1 330 € HT,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-049-2015 : Fixation du taux de la Taxe sur la consommation finale d'électricité

Le Maire informe les membres du conseil Municipal que le coefficient multiplicateur fixé par délibération du 26 septembre 2011 concernant la taxe sur la consommation finale d'électricité n'est plus conforme à la nouvelle législation entrée en vigueur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de se conformer à l'article 37 de la loi de finances rectificatives pour 2014, en votant un nouveau coefficient pour la taxe sur la consommation finale d'électricité,

- fixe le coefficient multiplicateur à 8 pour une application dès le 1^{er} janvier 2016,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-050-2015 : Demande de subvention de l'Association des donneurs de sang bénévoles de Minversheim- Alteckendorf- Ettendorf

Le Maire informe le Conseil Municipal de la création de l'Association de donneurs de sang bénévoles de Minversheim- Alteckendorf-Ettendorf et environs (ADSB-MAE) et fait part de la demande de son Président pour l'octroi d'une subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré,

- décide d'attribuer à l'Association de Donneurs de Sang Bénévoles de Minversheim- Alteckendorf- Ettendorf et Environs une subvention de 400 €,
- précise que les sommes nécessaires sont inscrites au budget 2015 de la commune, à l'article 65748.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-051-2015 : Subvention pour voyage scolaire

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention formulée par Madame WENDLING, en faveur de son fils Théo, domicilié dans notre commune qui a participé à un voyage scolaire en Normandie du 20 au 24 avril 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'attribuer, conformément à la délibération du 28 avril 2008, une subvention de 32,50 € à l'élève Théo WENDLING, domiciliée 4 Rue Roth à Minversheim,
- précise que la dépense est inscrite à l'article 6745 de la section de fonctionnement du budget 2015 de la Commune.

(Approuvé à l'unanimité)

Certifié conforme au registre
Le Maire,